



SYNDICAT DES LOCATAIRES A.D.F. HUURDESBOND

Anderlecht, le 30 mai 2012

Mesdames, Messieurs,
Chers Locataires,

La problématique du logement en Région Bruxelloise fait partie des tristes réalités que connaissent bon nombre de citoyens bruxellois.

Cherté des loyers, augmentation des charges, mauvais état du bâti, expulsions sont les caractéristiques principales subies par les locataires au quotidien.

Notre organisation syndicale veut interpeller les parlementaires pour qu'ils se saisissent de cette situation et prennent, dans le cadre du nouveau projet de Code du Logement, toutes les dispositions nécessaires pour résoudre durablement le problème du logement de tous les bruxellois et en particulier des plus pauvres.

Si vous partagez ces constats nous vous proposons de nous rassembler ce mardi 19 juin à 10h devant le Parlement bruxellois rue du Lombard n° 69 à 1000 Bruxelles. A l'issue de ce rassemblement (+/- 2 heures), une délégation sera reçue par des parlementaires.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, Chers Locataires, à nos meilleurs sentiments.

Pour le Syndicat des Locataires

José GARCIA
Secrétaire général

Anderlecht
Square Albert Ier , 32 – Albert I Plein, 32
Bruxelles 1070 Brussel
Tel.: 02/522.98.69 – Fax:02/522.02.69
syndicatdeslocataires@gmail.com

Schaerbeek - Schaarbeek
Rue Vandermeerschstraat 53
Bruxelles 1030 Brussel
Tel. : 02/242.42.06 – Fax : 02/245.55.06
syndicatdeslocataires1030@gmail.com

Notre association est reconnue par la Région bruxelloise et la Communauté française
I.N.G. : BE20 3101 0385 4956

<http://syndicat-des-locataires.skynetblogs.be/>